



Atelier n°2 : plans d'action

en faveur des tortues marines

RECOMMANDATIONS

Nicolas PARANTHOËN

(nicolas.paranthoen@onf.fr)



4/ AVANCEES sur RECOMMANDATIONS GTMF 2018

(animatrice : Caroline CREMADES)

Quels résultats de l'atelier Plans d'action en 2018 :

- « *spécificités ultramarines de la mise en œuvre d'actions identifiées* » → c'est toujours le cas
- « *analyse des atouts des PNA et des freins observés* » → c'est toujours le cas

Quelles recommandations en 2018 :

- « *former à la rédaction, l'animation et au pilotage des PA* » → pas de formation faite → par qui ? pour quoi ? → NON REEDITE 2022
- « *clarifier les rôles des acteurs dans les PNAs (structure animatrice vs opérateurs)* »
- **Clarifié en Guyane & Antilles** : structures et personnes animatrices clairement identifiées (100% de leur temps)
- **SOOI** : structures animatrices identifiées en SOOI / les personnes animatrices aussi, mais en tant qu'« **animatrices** » finalement peu disponibles en tant qu'**animatrices**... pas très clair donc...
- « *mettre à disposition des animateurs et fonds de fonctionnement pérennes directement par le MTES pour limiter le turn over chez les animateurs PNA* »
- Fonds d'animation n'ont **pas été pérennisés à l'échelle de la durée des PNA**
- D'où marchés DEAL → *structure d'animation* de 1 an, renouvelables 3 à 4 fois
- D'où **CDD des animateurs entre 0,5 à 1,5 ans** (selon synchronisation marché ⇔ contrat), renouvelés continuellement par les structures d'animation...
- **Précarité contractuelle aggravant le turn-over et dégradant la qualité / cohérence d'animation auprès des acteurs locaux**

4/ AVANCEES sur RECOMMANDATIONS GTMF 2018

(animatrice : Caroline CREMADES)

Quelles recommandations en 2018 :

- « mieux impliquer/mobiliser les acteurs du territoire en créant une structure mixte (institutionnels/associations) »
 - ➔ **Pas de structure mixte créé type « Groupement d'Intérêt Public » / « Groupement d'Intérêt Scientifique »**
 - ➔ Des réseaux Tortues Marines aux Antilles et en Guyane identifiés et fonctionnels
- « mettre en place une plateforme d'échanges entre PNA/PA (partage protocoles, supports de communication, problématiques de gestion...) »
 - ➔ Plateforme d'échange entre PNA/PA non réalisée
 - ➔ Mais plateformes locales aux Antilles et Guyane avec partage des mots de passes Antilles ↔ Guyane (bienvenue avec SOOI)
- « harmoniser les indicateurs de suivi des populations entre PNA/PAs » ➔ cf. session indicateurs
- « harmoniser la bancarisation des données » ➔ **non réalisé** : cf. session BDD ?
- « développer une coordination nationale » ➔ **non réalisé** : pertinence ? ➔ NON REEDITE 2022

5/ RECOMMANDATIONS ATELIER PLAN D'ACTION

(i) Durée des plans d'action

- **Recommandation n°1 : harmoniser la durée des PNA / PA sur une période **décennale****
 - **SOOI** : écriture à venir sur période **2023 – 2033**
 - **Antilles** : en cours sur période **2020 – 2029**
 - **Guyane** : en cours sur période **2014 – 2023** → et après ? Selon évaluation... Utilité d'un prochain PNA si incapacité à répondre à la problématique de pêche INN (pression de capture accidentelle INN → découragement de la pêche professionnelle impliquée ?)
 - **Nouvelle-Calédonie** : en cours sur période **2018-2022** → bilan et élaboration d'un nouveau plan **quinquennal** à venir

(ii) Échelle géographique pertinente

- **Recommandation n°2 : inclure Saint-Barthélemy dans le prochain PNA Antilles françaises (lors de l'évaluation à mi-parcours en 2025 ?)**
 - **SOOI** : plan multi-territoire (Réunion, Mayotte, Les Eparses)
 - **Antilles** : plan multi-territoire (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin)
 - **Guyane** : plan mono-territoire
 - **Nouvelle-Calédonie** : plan mono-territoire (Grande Terre et îles Loyauté)

5/ RECOMMANDATIONS ATELIER PLAN D'ACTION

(iii) Gouvernance

- **Recommandation n°3 : harmoniser l'intitulé des instances de gouvernance entre les PNA** (Guyane et SOOI en écriture en 2023-2024 ?)

L'intitulé des réunions de gouvernance varie selon les PNA alors qu'elles remplissent souvent des rôles identiques (comités de suivi, de pilotage, scientifique, techniques, groupes de travail, commissions techniques, etc.). Il s'agit d'harmoniser ces termes, en particulier pour les PNA SOOI et Guyane qui vont entrer en phase de réécriture selon un calendrier proche. Cette recommandation est sans réel enjeu fonctionnel ou structurel sur chaque PNA, pourvu que le schéma de gouvernance soit cohérent et compris localement. Il s'agit plutôt de faciliter les échanges et la compréhension entre animateurs de PNAs

(cf. schéma de gouvernance présenté pour chaque plan d'action durant l'atelier)

- **Recommandation n°4 : respecter la mise en place d'une gouvernance claire et régulière** : des groupes de travail thématiques* qui proposent (compte-rendu avec relevés de propositions clairs), des groupes décisionnels qui pilotent (compte-rendu des décisions), des décisions qui définissent les programmes d'actions annuels, priorisés au regard des financements disponibles ou à rechercher

* si pertinents d'après utilité ressenties par les acteurs du territoire, et sous réserve de disposer des moyens de coordination/animation suffisants pour éviter une surcharge de travail (cf. recommandation n°7)

5/ RECOMMANDATIONS ATELIER PLAN D'ACTION

(iv) Modalités de pilotage et de coordination

→ Structures concernées

- **Recommandation n°5 : la structure animatrice des PNA/PA doit idéalement répondre au maximum des critères suivants :**

- Compétences en ingénierie de projet et ingénierie financière
- Contraintes ETP : emploi possible hors plafond + capacité à établir des contrats longs (sur la durée du plan)
- Contrainte de trésorerie : capacité de portage de gros financements (type européens) avec avance significative de trésorerie pour permettre à des co-bénéficiaires (=opérateurs chargés des actions sur le terrain) dont la trésorerie est limitée de co-bénéficiaire de fonds pour mettre œuvre les actions
- Capacité de financement : capacité de la structure à financer d'elle-même des actions
- Pour les plans multi-territoires : implantation / représentation / reconnaissance sur l'ensemble des territoires concernés

Des 3 PNA TM, l'OFB est la structure qui présente le plus de critères favorables parmi ONF, CEDTM, Oulanga Na Nyamba, TAAF :

ETP hors plafond, capacité de déboursement/remboursement, pas de plafonnement des dépenses, autofinancement (VSC, Thèse, etc.), représentativité multi-territoires / limite : impossibilité de répondre aux appels à projets OFB

→ Rôles respectifs

5/ RECOMMANDATIONS ATELIER PLAN D'ACTION

(iv) Modalités de pilotage et de coordination

→ Dimensionnement et budget alloué aux ETP d'une équipe de coordination

- **Recommandation n°7** : engagement du Ministère pour augmenter les moyens d'animation des PNA sur le principe 1 ETP d'animation par territoire + 1 ETP de coordination interrégionale pour les PNA multi-territoires (idéalement 100% CDD, pas en VSC)
 - **TOTAL** : 358 000 €/an vs. 273 000 €/an actuellement
 - **Guyane** : 1 ETP = 63 000 € /an (63 000 € / an aujourd'hui, porté par OFB)
 - **Antilles** : 105 000 €/an CDD + 25 000 €/an VSC + 25 000 €/an CDD St-Martin (aujourd'hui 105 000 € + 25 000 €/an dont 52 500 € + 12 5000 € / an pour Guadeloupe – Saint-Martin + 52 500 € + 12 5000 € / an pour Martinique ; portage ETP par ONF)
 - 1 ETP de coordination interrégionale (0,5 aujourd'hui → 1 ETP mutualisé avec l'animation d'un autre PNA)
 - 1 ETP pour Guadeloupe (0,5 CDD + 0,5 VSC aujourd'hui → 2 ETP mutualisés avec l'animation d'un autre PNA)
 - 1 ETP pour Martinique (0,5 CDD + 0,5 VSC aujourd'hui → 2 ETP mutualisés avec l'animation d'un autre PNA)
 - 0,5 ETP pour Saint-Martin (0 aujourd'hui sur fonds du Ministère)
 - **SOOI** : 140 000 € / an (80 000 € / an aujourd'hui)
 - 1 ETP coordination interrégionale (aujourd'hui 0,03 ETP dédié en temps réel = 4 000 € MTE dédiés à l'animation, portée par CEDTM)
 - 1 ETP Mayotte (aujourd'hui 0,2 ETP en temps réel = 20 000 € MTE, porté par Oulanga na nyamba)

5/ RECOMMANDATIONS ATELIER PLAN D'ACTION

(v) Outils de suivi

Recommandations n°8 :

- Chaque PNA est doté d'un **tableau de bord des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des actions du PNA** mis à jour au moins 1 fois par an
- Chaque PNA est doté d'un **tableau de bord de suivi financier** (dépenses prévisionnelles et dépenses engagées) mis à jour au moins 1 fois par an

Autres livrables de l'atelier mis à disposition des animateurs de PNA / PA par le GTMF :

- Version vierge d'un tableau de bord de suivi des indicateurs
- Version vierge d'un tableau de bord de suivi financier
- Version vierge d'un annuaire des partenaires